

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 59 (1933)
Heft: 4

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Rédaction : H. DEMIERRE et
J. PEITREQUIN, ingénieurs.

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE DE PUBLICATION DE LA COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE : Tribunes couvertes du stade communal de la Commune du Châtelard-Montreux, par A. MICHAUD, ingénieur-conseil. — Concours d'architecture pour l'étude urbanistique et architectonique de l'ancien Evêché, à Lausanne. — Inocuité, quant à la force vive, du refroidissement isobare d'un courant de fluide élastique, par E. PRIOR, ingénieur E. P. Z. — DIVERS : La leçon de Lourtier, par M. PAUL BUDRY. — Capacité de divers matériaux à absorber le son. — L'enseignement des mensurations cadastrales à l'Ecole d'Ingénieurs de Lausanne. — CORRESPONDANCE : « Rail et route ». — Containers. — SOCIÉTÉS : Société suisse des ingénieurs et des architectes, Section de Genève. — BIBLIOGRAPHIE. — CARNET DES CONCOURS.

Tribunes couvertes du stade communal de la Commune du Châtelard-Montreux,

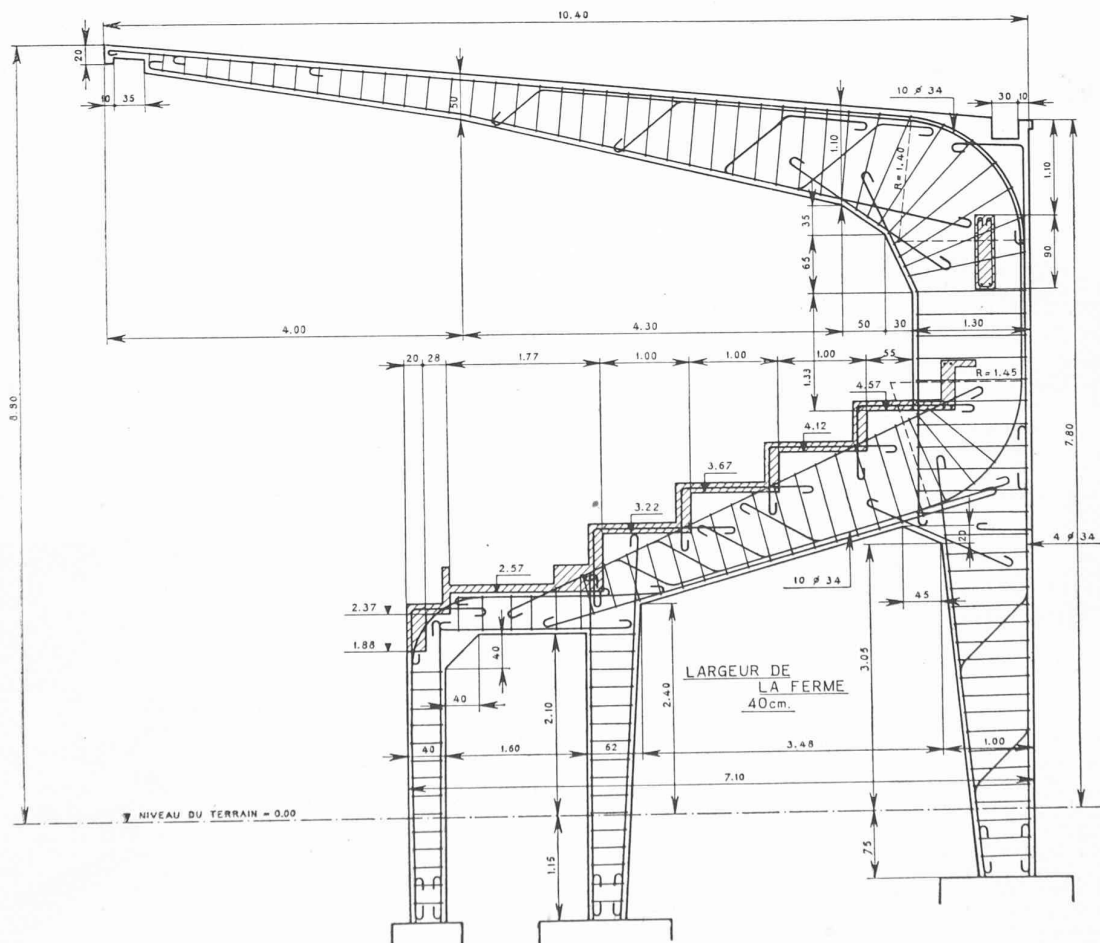
par A. MICHAUD, ingénieur-conseil, à Montreux.

La région de Montreux ayant été jusqu'à présent privée d'une place de sports, les autorités ont cherché à remédier à cette lacune et en même temps à encourager

l'éducation physique ainsi que le mouvement sportif.

En 1931, la Commune du Châtelard-Montreux a donc décidé la création d'un parc de sports et a choisi à cet effet un terrain admirablement situé au-dessus de Clarens, près du village de Chailly.

M. L. Dumas, architecte à Clarens et M. P. Thibaud, géomètre à Montreux ont été chargés par la Municipalité d'établir les grandes lignes du projet. Celui-ci comprend : 1. une place de jeu pour football, hockey et autres sports, d'une superficie de 7000 m² (70×100 m), 2. une



Détail du ferraillage des fermes. 1 : 80.